

**1ère Assemblée générale de l'Association du Château d'Aigle et de ses musées du
Mercredi 15 juin 2022 à 19h00 salle des Excellences – Maison de la Dîme/Château
d'Aigle**

1/ Salutations – Signature de la liste des présences

Le Président de l'ACAM, Monsieur Quentin Racine ouvre la séance à 19h00 et salue et remercie les 23 membres présents. 59 membres ont pris la peine de s'excuser. Il annonce que Lionel Bileci employé du Château d'Aigle et qui a fait la prise de PV en 2021 est à nouveau proposé pour la prise du procès-verbal. Par vote, toute l'assemblée approuve.

2/ Procès verbal de l'assemblée constitutive du 19 juin 2021

La parole n'est pas demandée au sujet du procès-verbal 2021 qui est adopté à l'unanimité.

3/ Rapport du Président

Le Président rappelle le projet présenté lors de la fusion des deux associations : une association ne devait pas déborder sur l'autre. La mission est accomplie, la nouvelle structure a été le fruit d'un partage équitable et le nouveau comité formé avec un mixte des deux entités s'est constitué correctement et a directement bien fonctionné.

Le président souligne que le Château d'Aigle est un magnifique outil et que le but est de le mettre en valeur. Le comité élargi peut s'appuyer sur le comité directeur pour mener à bien cette mission. Le comité directeur est remercié pour son excellent travail. Il est composé de Quentin Racine, président, Kurt Egli et Frédéric Pernet, vice-présidents, Etienne Ansermoz, trésorier, Stéphane Montangero, représentant de la Municipalité d'Aigle, Pierre Schulthess et Jean-Michel Devaud; le directeur-conservateur, Nicolas Isoz, est invité aux séances tous comme les représentants de l'ATALC, responsables du marketing.

La valorisation du Château est le fil rouge du comité et le but sera d'attirer un public plus grand et plus constant. Le personnel composé de la direction avec Nicolas Isoz ainsi que Lionel Bileci, Léane George et Noa Progin est remercié pour son investissement tout au long de l'année. Les auxiliaires et guides ainsi que la femme de ménage qui sont aussi bien investis au sein du Château d'Aigle sont remerciés pour leur bon travail également.

Que faire du Château, comment attirer les visiteurs ? On dispose d'un outil fantastique qu'il faut valoriser au mieux. L'argent reste le nerf de la guerre. Il faudrait idéalement plus de visiteurs et de locations au château. Une des idées pour attirer plus de monde au Château a été la demande d'un mandat EHL pour faire un audit et proposer des pistes d'améliorations de fréquentation du site touristique.

Le comité a mis provisoirement de côté cette idée dans le but de faire d'abord, en interne, une analyse du site château-musées, de ses forces, de ses points faibles, de ses menaces, de ses opportunités pour définir ensuite une stratégie pour l'avenir. Rien n'empêche, après, de donner un mandat à des personnes externes pour avoir un regard « neuf ».

4/ Rapport du directeur conservateur :

L'année qui s'est écoulée est encore impactée par les conséquences du Covid 19, avec par moments des limitations drastiques du nombre de personnes présentes à un événement (banquet, mariage civil, ...) Côté fréquentation du site touristique, nous avons le chiffre de 15 552 visiteurs en 2021. Il s'agit d'une hausse par rapport à 2020 mais d'une baisse par rapport à 2019. Pour ce qui est des animations enfants cela reste toujours un grand succès. Les courses d'école, visite par des classes, camps de vacances ou autres anniversaires ont rempli le Château d'enfants et bien occupés nos équipes d'animateurs.

Pour ce qui est des événements classiques, Pâques, fais-moi peur ainsi que Noël au Château, la tâche a été compliquée. Avec les incertitudes du Covid, l'organisation a toujours été complexe et la fréquentation n'a jamais été un grand succès. L'organisation d'événements à l'interne est difficile et surexploite les ressources de l'équipe du Château. Faudra-t-il changer la manière de faire ces événements, opter pour des partenariats ? Les questions sont sur la table et le travail pour y répondre en développement.

Côté nouveauté « event » a eu lieu la première édition de « Castellum Tenebris ». Organisé et mise en place par Les Scénaristes de l'Angoisse, un collectif œuvrant dans l'événement de type « horreur et bizarre », ce fut un franc succès, toutes les places au nombre de 120 par soir, COVID oblige, ont trouvé preneur. Le Concept était la création d'un parcours angoissant dans le château. Un énorme travail a été fait sur les décors et il y avait de plusieurs dizaines de figurants et acteur pour rendre le parcours « affreux ». Après le parcours, une animation de type « bar avec live musique » a été mise en place dans la salle des Communes afin de permettre aux participants de se remettre de leurs émotions.

Au vu du succès il a été choisi de repartir en 2022 avec un concept similaire et même de le réaliser sur 2 weekends et non plus un seul.

Grâce à la précieuse aide de la Commune d'Aigle nous avons pu accueillir une exposition sur les Helvétismes, les expressions de langage typiques des diverses régions linguistiques de la Suisse. Une exposition itinérante créée par le Centre Dürrenmatt de Neuchâtel.

Côté œuvre la leçon de taille de Frédéric Rouge a été prêtée à Savièse et elle sera de retour à l'été 2022.

Pour ce qui est des événements organisés par des tiers, les murs d'enceinte du Château ont accueilli en particulier le stage et le concert de la Musicando Academy, le Mondial du chasselas pour la 11^{ème} édition déjà, le Grand Prix suisse de l'Oenotourisme pour sa première édition. Un départ du Montreux trail. L'inspecteur Hauer, l'écrivain Marc Voltenauer, a aussi organisé une soirée genre meurtre et mystère en collaboration avec le château d'Aigle dans la magnifique salle des Communes.

L'Atalc qui est excusé ce soir pour son absence collabore toujours fructueusement avec le Château d'Aigle. Un excellent travail de communication est effectué sur les réseaux sociaux notamment.

Côté médias externes, nous avons eu la visite de Couleurs locales de la RTS et La Télé Vaud Fribourg qui sont venus faire d'intéressant et beau reportages. Au vu de l'activité qui augmente il y a eu une embauche de nouveaux animateurs et guides. Nicolas Isoz tient à remercier tous le personnel, les fidèles membres de l'association, la confrérie de l'étiquette, la commune d'Aigle, les membre, qui œuvrent pour le maintien du château et pour qu'on puisse l'ouvrir au plus grand nombre pour de belles visites culturelles et historique dans un lieu de légende.

5/ Rapport du trésorier :

La Parole est prise par Etienne Ansermoz, trésorier de l'ACAM.

L'actif se monte à CHF 269'223,17 dont une bonne partie, 60'000 qui représentent les collections du musée, vont être amortis progressivement. Les aménagements extérieurs sont bientôt tous amortis.

Le capital passe de CHF 64'820,64 à CHF 79'237,07 grâce au bénéfice de CHF 14'416,43.

Au compte pertes et profits, il faut noter les prestations des assurances sociales pour le chômage partiel et les dons et subventions dont principalement la commune d'Aigle et aussi les aides en cas de rigueur.

Globalement, l'exercice, marqué comme 2020 par le COVID, reste mauvais ; on est loin des chiffres de 2019.

A la question de savoir si l'on peut provisionner un montant pour les factures d'énergie qui devraient fortement augmenter l'hiver prochain, il est répondu que ce n'est pas possible.

6/ Rapport de l'organe de contrôle des comptes :

Le vérificateur lit son rapport qui certifie qu'il n'a rencontré aucun élément permettant de conclure que les comptes ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts de l'association.

Il remercie le trésorier et le directeur-conservateur pour la bonne tenue des comptes et des pièces comptables.

Le trésorier tient à préciser que le réviseur fait son travail bénévolement.

7/ Approbation de la gestion et des comptes 2021 et décharge au comité

Le point mis au vote est accepté par tous les participants moins une abstention.

8/ Elections au comité

Le comité est élu pour 2 ans et il n'y a pas de nouvelle candidature cette année.

Aux membres du comité directeur, listés au point 3, s'ajoutent comme membres du comité élargi, Mesdames Caroline Emery et Janine Kohler, Messieurs Jean-François Barbey, Henri-Louis Guignard, Christian Dénériaz et Charles-André Bolomey, et, si besoin est, Antoine Graf, architecte du Château.

9/ Elections du contrôleur aux comptes

La fiduciaire Giavazzi est réélue à l'unanimité des membres présents.

10/ Présentation du budget

Suite à un couac de communication, le budget ne peut pas être présenté à l'assemblée. Le président et l'ensemble du comité s'en excusent. Il sera envoyé par courrier aux membres présents pour validation par voie postale.

11/ Propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'ayant été annoncée, le président clôt l'assemblée à 19h44. Il remercie les membres présents et les invite à passer prendre l'apéritif et, pour les inscrits, à partager ensuite un repas à la Pinte du Paradis.

Aigle, le 15 juin 2022
Lionel Bileci, secrétaire